

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ORDRE DU JOUR

Date : Le mardi 14 octobre 2025
Heure : 19 h
Endroit : Salle Clémie-Ouellet, École secondaire Chanoine-Beaudet

PREMIÈRE SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

N.B. : La direction préside la réunion jusqu'à la nomination du président(e) (art. 57 LIP)

Présences : Jean-Luc Therrien, David Charest, Daisy Lagacé, Valérie Dionne, Mélanie Ouellet,
Emanuelle Gauthier, Dominic Charest, Dave Hallé, Julie Gagné, Edith Dumont, Steve Bélanger
Jocelyne Ouellet

Absences : Aucun

Public : Aucun

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
1. Bienvenue / Ouverture de la séance et vérification du quorum (art. 61 LIP) (2 minutes)	M. Steve Bélanger, directeur, souhaite la bienvenue aux membres. Vérification des présences pour le quorum. Tout le monde est présent.	
2. Adoption de l'ordre du jour (2 minutes) Résolution n° CÉ 2025-2026/439	M. Steve Bélanger fait la lecture de l'ordre du jour. IL EST PROPOSÉ par M. David Charest et résolu QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
3. Suivi de l'assemblée générale des parents : Représentant au comité de parents (5 minutes)	M. Steve relance les parents pour trouver un représentant au comité de parents. Personne ne semble vouloir s'engager. Nous n'aurons pas de représentant au comité de parents pour 25-26.	
4. Nomination d'un président ou d'une présidente ainsi que d'un vice-président ou d'une vice-présidente pour l'année, parmi les parents membres du conseil d'établissement (élu par tous les membres du conseil d'établissement qui ont droit de vote) (5 minutes)	<p>M. Steve Bélanger explique le rôle du président ainsi que du vice-président.</p> <p>M. Steve Bélanger ouvre les candidatures au poste de président.</p> <p>Mélanie Ouellet propose Jean-Luc Therrien.</p> <p>M. Steve Bélanger ferme les candidatures.</p> <p>Jean-Luc Therrien accepte le poste de président et est donc élu président du conseil d'établissement pour 2025-2026.</p> <p>M. Steve Bélanger ouvre les candidatures au poste de vice-président.</p> <p>David Charest se propose comme vice-président.</p> <p>M. Steve Bélanger ferme les candidatures.</p> <p>M. David Charest est donc élu vice-président du conseil d'établissement pour 2025-2026.</p>	
5. Nomination d'un secrétaire ou d'une secrétaire et d'un trésorier ou d'une trésorière pour l'année (nommé(e) par le directeur (art. 69 LIP) (2 minutes)	Mme Julie Gagné accepte le poste de secrétaire/trésorière du conseil d'établissement pour 25-26.	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
6. Nomination des représentants de la communauté (art. 42 LIP) (5 minutes)	Madame Jocelyne Ouellet est la représentante de la communauté pour une 2 ^e année. Merci pour votre participation!	
7. Formation obligatoire pour les nouveaux membres du conseil d'établissement (2 minutes)	Tous les membres en sont minimalement à une 2 ^e année au sein d'un C.É. donc tout le monde a suivi la formation prescrite.	
8. Représentants au conseil d'établissement 2025-2026 Formulaire à compléter (3 minutes)	M. Steve Bélanger explique le document qui est remis aux membres pour signature.	
9. Dénonciation d'intérêts (art. 70 LIP) Formulaire à compléter (3 minutes)	M. Steve Bélanger explique le document qui est remis aux membres pour signature.	
10. Adoption du procès-verbal de la dernière séance (18 juin 2025) et suivis (2 minutes)	<p>Les membres ont pris connaissance du procès-verbal avant la rencontre donc aucune lecture n'est faite.</p> <p>Le procès-verbal du 18 juin 2025 est conforme.</p> <p>Aucun suivi n'a besoin d'être fait.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Jocelyne Ouellet et résolu QUE le procès-verbal de la séance du 18 juin 2025 soit adopté tel que présenté.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>	
Résolution n° CÉ 2025-2026/440		

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
<p>11. Calendrier des séances (5 minutes)</p> <p>Résolution n° CÉ 2025-2026/441</p>	<p>M. Steve Bélanger propose le calendrier des séances pour cette année. Certaines dates posent problème. On s'entend donc pour les changements suivants pour les prochaines rencontres :</p> <p>Lundi 8 décembre est déplacée au mercredi 10 décembre;</p> <p>Lundi 11 mai est devancée au lundi 4 mai;</p> <p>Lundi 15 juin est déplacée au mercredi 17 juin.</p> <p>Une rencontre sur TEAMS est à prévoir pour le 2 février 2026.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par M. David Charest et résolu QUE le calendrier des séances soit adopté avec les changements convenus.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>	<p>Le calendrier des séances sera retourné par courriel aux membres.</p>
<p>12. Budget annuel 2025-2026 (5 minutes)</p>	<p>M. Steve Bélanger n'est pas en mesure de présenter le budget pour l'année en cours. Le CSS attend les dernières précisions du ministère. Le point est donc remis pour la rencontre de décembre. Il n'y aura donc pas de résolution pour le moment.</p>	
<p>13. Budget de fonctionnement du CÉ (5 minutes)</p> <p>Résolution n° CÉ 2025-2026/442</p>	<p>Le budget de fonctionnement du conseil d'établissement est présenté aux membres. La somme de 1500\$ provient de 2 budgets différents qui permet une certaine latitude aux membres. À la demande de certains parents qui déboursent pour des frais de gardiennage, M. Steve propose d'ajouter un point aux règles de régie interne afin de baliser ces remboursements.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Valérie Dionne et résolu QUE le budget de fonctionnement du CÉ soit adopté.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
14. Frais de remboursement pour les membres et tableau des distances (2 minutes)	Ces frais peuvent être remboursés à même le budget du conseil d'établissement. Il a été convenu que les membres pourront demander un remboursement de ces frais 2 fois par année, soit en décembre et en juin.	
15. Planification des dossiers (5 minutes)	M. Steve Bélanger présente le document préalablement envoyé et qui contient les points que les membres du conseil d'établissement doivent traiter durant l'année.	
16. Révision des règles de régie interne (art. 67 LIP) (5 minutes)	<p>Les membres ont pris connaissance du document avant la rencontre. M. Steve Bélanger le survole afin d'expliquer les modifications.</p> <p>Une précision sera ajoutée au point 1.c. concernant la possibilité de tenir des rencontres sur TEAMS pendant l'année scolaire.</p> <p>Le point 5 sera retiré du document, car il n'est plus applicable. Il concernait des consultations entre 2 rencontres officielles pour approuver des évènements ponctuels pour les élèves. Ce genre de demande devra dorénavant être présentée aux dates de rencontres prévues au calendrier du CÉ.</p> <p>Un point sur le remboursement des frais de gardiennage sera ajouté tel que stipulé au point 13.</p> <p>Le reste du document est conforme pour tous.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Mélanie Ouellet et résolu QUE les règles de régie interne 2025-2026 soient approuvées tel que discuté.</p>	Mise à jour du document des règles de régie interne qui sera retourné aux membres

Résolution n° CÉ 2025-2026/443

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
	LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ	
<p>17. Points de la direction d'établissement</p> <p>17.1 Dérangements pédagogiques (5 minutes)</p> <p>Résolution n° CÉ 2025-2026/444</p> <p>17.2 Campagnes de financement (5 minutes)</p> <p>Résolution n° CÉ 2025-2026/445</p> <p>17.3 Clientèle scolaire 2025-2026 (2 minutes)</p>	<p>Documents reçus par courriel pour consultation avant la rencontre.</p> <p>M. Steve fait la lecture des sorties faites et à venir.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Jocelyne Ouellet et résolu QUE ces activités et sorties soient approuvées.</p> <p>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>Documents reçus par courriel pour consultation avant la rencontre. M. Steve fait la lecture des campagnes de financement.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Valérie Dionne et résolu QUE ces campagnes de financement soient approuvées.</p> <p>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>M. Steve Bélanger fait le portrait de notre clientèle pour 25-26. 328 élèves fréquentent l'école. La clientèle est à la baisse depuis quelques années. Le directeur souhaite travailler à attirer les prochaines cohortes potentielles pour les années à venir.</p> <p>Les membres aimeraient que l'école redore sa réputation auprès des parents qui semble être entachée à tort. Ils sont eux-mêmes très satisfaits de l'ambiance de l'école, du support offert aux élèves et de tout ce que Chanoine-Beaudet fait pour</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
<p>17.4 Normes et modalités – Tableaux des évaluations annuelles (5 minutes)</p> <p>17.5 Première communication et remise des bulletins (5 minutes)</p>	<p>accompagner les jeunes.</p> <p>M. Steve Bélanger explique ce que sont les normes et modalités aux membres et présente les tableaux des évaluations annuelles.</p> <p>M. Steve nous rappelle les dates importantes à venir. Rencontre de bulletin de 1^{re} étape le 20 novembre en soirée et 21 novembre au matin aux gymnases de l'école.</p> <p>Pour ce qui est de la première communication elle est disponible sur Mozaik depuis samedi le 11 octobre.</p>	
<p>18. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation Résolution n°CÉ 2025-202/446 (10 minutes)</p>	<p><i>Le plan de lutte contre la violence et l'intimidation : Pour un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire</i> est présenté pour adoption.</p> <p>Mme Edith Dumont, psychoéducatrice nous résume le plan de lutte et nomme quelques statistiques. Plusieurs situations ou aspects se sont améliorés selon le sondage fait auprès des élèves au printemps passé.</p> <p>Chaque année scolaire apporte de nouveaux défis et l'équipe-école va statuer prochainement sur les enjeux à travailler pour l'année en cours.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par M. Dave Hallé et résolu QUE le plan de lutte contre la violence et l'intimidation soit approuvé.</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
	LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ	
19. Parole au représentant au comité de parents (0 minutes)	Ne s'applique pas.	
20. Représentant du gouvernement étudiant (5 minutes)	William Plourde et Emma Morneau sont absents. Les 2 élèves font partis du gouvernement étudiant pour 25-26. En espérant les entendre à la prochaine rencontre en décembre.	
21. Correspondance (2 minutes)	Aucune	
22. Autres sujets (6 minutes)	Aucun	
23. Questions du public (6 minutes)	Aucune	
24. Levée de l'assemblée (2 minutes) Résolution n° CÉ 2025-202/447	IL EST PROPOSÉ par M. Dominic Charest et résolu QUE l'assemblée soit levée à 20 h 35. LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	